



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 4536

Texte de la question

M Eric Dolige attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le flou juridique qui régit actuellement le fonctionnement des polices municipales. Ces dernières assurent des missions qui leur sont confiées en application des pouvoirs que détient le maire et participent au maintien de l'ordre dans nos villes. Les policiers municipaux attendent un véritable statut qui définisse avec clarté leurs compétences et les conditions matérielles d'exercice de leurs missions. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage des solutions pour répondre aux aspirations des policiers municipaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a engagé une réflexion d'ensemble sur la sécurité des Français. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

Données clés

Auteur : [M. Dolige? ?ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4536

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2977